

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU 17 AOUT 2020**

L'an deux mille vingt, le dix-sept août à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Ventelay dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Marcel VERGEZ, Maire.

Étaient présents : VERGEZ Marcel, LEBOURCQ Joël, PETITFRERE Philippe, EUGENE Anne, EUGENE Dominique, GRAUX Benjamin, SMETT Jacki, TELLIER Frédéric, TURLIN Gérard

Étaient excusés : Monsieur CHEVAILLIER Guillaume et Madame BOQUET Michèle

Monsieur Frédéric TELLIER a été élu secrétaire de séance

## **I – LECTURE DU DERNIER COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Après lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil du 10 juin 2020, aucune remarque n'a été formulée.

Il est adopté à l'unanimité

## **II – PRESENTATION DE LA SOCIETE ELICIO ET D'UNE ETUDE EOLIEN SUR LA COMMUNE**

Messieurs Adrien ARNAUD et Jérémy BONDUEL sont venus présenter la société ELICIO qui est une société belge. Leur partenariat est principalement dans le domaine public.

La région Grand Est est la seconde région en nombre d'éoliennes.

L'étude d'implantation d'éoliennes sur la commune fait ressortir deux points négatifs, à savoir le radar de l'armée et les coteaux champenois.

L'étude serait d'implanter 3 éoliennes (sous-réserve que l'armée donne son accord).

L'implantation de ces 3 éoliennes aurait une retombée fiscale pour la commune (environ 17 000 € par an), des loyers pour l'utilisation des chemins, une activité économique locales pour la maintenance.

Aucune décision n'est prise à ce jour par le conseil municipal

## **III – DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L.5211-7, Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner au scrutin secret à trois tours (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> à la majorité absolue et le 3<sup>ème</sup> à la majorité relative) les membres à la commission d'appel d'offres

Le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des 3 membres titulaires et 3 membres suppléants

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Ont été proclamés élus :

- Monsieur PETITFRERE Philippe, membre titulaire
- Madame BOQUET Michèle, membre titulaire

- Monsieur EUGENE Dominique, membre titulaire
- Monsieur CHEVAILLIER Guillaume, membre suppléant
- Madame EUGENNE Anne, membre suppléant
- Monsieur SMETT Jacki, membre suppléant

#### **IV- QUESTIONS DIVERSES**

- 1) Monsieur le Maire informe le conseil que le prêt relais souscrit pour les travaux d'enfouissement de réseaux et d'aménagement de la rue de Roucy est accepté et disponible. Le devis définitif des travaux d'enfouissement télécom s'élève à 45 000 € TTC. Lors des travaux sur le réseau eau potable chemin de la Montagne, un supplément sera pris en compte par la commune concernant les travaux de sur-largeur pour un montant de 1 544,64 € TTC
- 2) La société CTP réalisera les travaux des trottoirs rue de la Montagne et rue de Roucy. Ces travaux débuteront le 14 septembre 2020.
- 3) Une demande d'accord à l'amiable avec Monsieur Jacki SMETT concernant son mur en pierre rue de Roucy qui s'écroule.
- 4) Le Maire invite le conseil à désigner des membres aux différentes commissions de la communauté urbaine du Grand Reims :
  - Charges transférées : Marcel VERGEZ, membre titulaire et Joël LEBOURCQ membre suppléant
  - voirie, finances, eau/assainissement : Marcel VERGEZ
  - développement durable : Joël LEBOURCQ
  - médiathèque/ éducation : Dominique EUGENE
- 5) La Préfecture informe les communes du plan canicule et demande à celles-ci de mettre en place une cellule de veille. La commune a fait le nécessaire par la diffusion d'une note d'information aux habitants et a mis à la disposition des habitants vulnérable un registre pour s'y inscrire. Toutes ces informations ont été relatées à Monsieur Le Préfet de la Marne.
- 6) Restriction d'eau : le Syndicat des eaux de Fismes encourage les habitants à être vigilant sur la consommation d'eau potable car période de sécheresse. Favoriser les ruisseaux, puits pour arroser les jardins, fleurs, etc....
- 7) Monsieur le Maire informe qu'un incendie a été déclaré dans une jachère le dimanche 9 août 2020
- 8) Madame la députée félicite les membres du conseil municipal
- 9) Monsieur le maire informe le conseil que les masques achetés par la commune pour les habitants font l'objet d'un remboursement par l'état à hauteur de 1 €par masque
- 10) La dotation « élu local » augmente cette année de 50 % par rapport à l'année dernière

N'ayant plus de questions à traiter, la séance est levée à 20 h 00